



**L'avocat et homme politique, Me André Michel, a confirmé mercredi 22 avril que son visa américain vient d'être annulé. Selon l'avocat, aucune explication ne lui a été donnée par le consulat concernant cette décision.**

Me Michel qui est également l'un des responsables de la plateforme politique « Jistis » précise avoir été mis au courant de cette disposition, lorsqu'il a reçu un appel téléphonique, le mardi 21 avril 2015, d'un membre du consulat américain à Port-au-Prince.

« Me André Michel je vous informe que votre visa a été annulé, pour avoir un autre visa il faudrait remplir les formalités requises », telles ont été les propos rapportés à la presse par l'avocat, arguant qu'aucun motif ne lui a été donné.

« André Michel restera le même, ce n'est pas un visa américain qui me permettait de défendre les intérêts de la population », déclare l'activiste politique, ajoutant que même si il n'a plus de visa, il continuera de mener le combat.

## Haïti-USA : le consulat américain annule le visa de Me André Michel

Écrit par RLJ/HPN

Mercredi, 22 Avril 2015 13:52

---

Plus loin, l'avocat voit dans cette décision une attaque contre lui-même par un secteur bien déterminé, précisément pendant la période électorale, face à son engagement de faire de la politique dans le pays.